

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 29 novembre 2023

Nombre de membres en exercice : **64**
Nombre de présents : **35**
Nombre de représentés : **14**
Nombre d'absents : **15**

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE VINGT NEUF NOVEMBRE à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège du TCO, salle du Conseil Communautaire, à Le Port, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Secrétaire de séance : Mme Laetitia LEBRETON

OBJET

AFFAIRE N°2023_134_CC_33
Communication du rapport des élus
administrateurs représentant le TCO au
sein de la SPL HORIZON REUNION au
titre de l'année 2022

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Alexis POININ-COULIN - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - M. Julius METANIRE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Marie-Anick FLORIAN - M. Michel CLEMENTE - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Helene ROUGEAU - M. Yann CRIGHTON - M. Gilles HUBERT - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - Mme Marie-Josée MUSSARD-POLEYA - M. Maxime FROMENTIN - M. Philippe ROBERT - Mme Florence HOAREAU - M. Henry HIPPOLYTE - Mme Catherine GOSSARD - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Armand MOUNIATA - M. Fayzal AHMED-VALI - Mme Danila BEGUE - M. Bruno DOMEN - Mme Marie ALEXANDRE - Mme Brigitte DALLY - M. Jacky CODARBOX - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER

Nombre de votants : 0

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
23 novembre 2023

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
06/12/2023

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Tristan FLORIAN - Mme Melissa PALAMA-CENTON - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Alain BENARD - Mme Lucie PAULA - Mme Eglantine VICTORINE - M. Karl BELLON - Mme Isabelle CADET - M. Philippe LUCAS - Mme Jacqueline SILOTIA - M. Rahfick BADAT - Mme Armande PERMALNAICK - Mme Jocelyne JANNIN - M. Jean François NATIVEL

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN procuration à M. Michel CLEMENTE - Mme Suzelle BOUCHER procuration à Mme Helene ROUGEAU - Mme Virginie SALLE procuration à M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - M. Irchad OMARJEE procuration à M. Salim NANA-IBRAHIM - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE procuration à M. Armand MOUNIATA - M. Perceval GAILLARD procuration à Mme Denise DELAVANNE - Mme Vanessa MIRANVILLE procuration à M. Jean-Bernard MONIER - Mme Amandine TAVEL procuration à M. Gilles HUBERT - M. Olivier HOARAU procuration à M. Armand MOUNIATA - Mme Annick LE TOULLEC procuration à Mme Jasmine BETON - Mme Brigitte LAURESTANT procuration à Mme Catherine GOSSARD - M. Pierre Henri GUINET procuration à M. Bruno DOMEN - M. Josian ACADINE procuration à Mme Jocelyne CAVANE-DALELE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 NOVEMBRE 2023

**AFFAIRE N°2023 134 CC 33 : COMMUNICATION DU RAPPORT DES ÉLUS ADMINISTRATEURS
REPRÉSENTANT LE TCO AU SEIN DE LA SPL HORIZON REUNION AU TITRE DE L'ANNÉE 2022**

Le Président de séance expose :

1) IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ

- **Nom** : SPL HORIZON REUNION
- **Adresse** : 1 rue Galabé – ZAC Portail – Bât A- 97424 Piton St Leu
- **Forme juridique** : Société Publique Locale
- **Capital Social** : 993 967 €
- **Date de création de la Société** : 4 juillet 2013
- **Président** : Jean-Pierre CHABRIAT
- **Directeur Général** : Matthieu HOARAU
- **Commissaire aux comptes** : Pierre BERTRAND (EXCO BERTRAND & Associés)
- **Président de l'assemblée spéciale des actionnaires minoritaires** : Bruno ROBERT (CIREST)



2) REPARTITION DU CAPITAL AU 31/12/2022

Le capital social est de 993 967 €, correspondant à 37 392 actions d'une valeur nominale de 26,5823 €, par suite de la réduction de capital intervenue en 2021.

Actionnaires	Nbre actions détenues	Capital	%
Conseil Régional	30 410	808 369 €	81,33%
Sidelec	1 200	31 899 €	3,21%
Conseil départemental	500	13 291 €	1,34%
CIREST	400	10 633 €	1,07%
Étang Salé	250	6 646 €	0,67%
Bras-Panon	250	6 646 €	0,67%
CIVIS	1 867	49 629 €	4,99 %
Saint-Paul	1 000	26 582 €	2,67%
Saint-Pierre	150	3 987 €	0,40%
La Possession	55	1 462 €	0,15%
CINOR	400	10 633 €	1,07%
Saint-André	150	3 987 €	0,40%
Sainte-Marie	150	3 987 €	0,40%
Plaine des Palmistes	80	2 127 €	0,21%
Cilaos	50	1 329 €	0,13%
Trois Bassins	50	1 329 €	0,13%
Saint-Philippe	50	1 329 €	0,13%
SMPRR	50	1 329 €	0,13%
Sainte-Suzanne	30	797 €	0,08%
Salazie	30	797 €	0,08%
Entre-Deux	30	797 €	0,08%
GIP PPIEBR	50	1 329 €	0,13%
Tampon	20	532 €	0,05%
Sainte-Rose	50	1 329 €	0,13%
Saint-Louis	20	532 €	0,05%
TCO	100	2 658 €	0,27%
TOTAL	37 392	993 967 €	100%

La SPL Horizon Réunion ne détient aucune prise de participation directe ou indirecte au capital d'autres sociétés ou groupement d'intérêts économiques au sens de l'article L233-4 du Code de commerce.

3) VIE SOCIALE

Au 31/12/2022, le Conseil d'Administration se composait de **18 administrateurs**.

Collectivités	Représentants
Région Réunion	12 représentants 1- Christian Annette 2- Wilfrid Bertile 3- Patrice Boulevart 4- Maya Césari 5- Jean-Pierre Chabriat 6- Evelyne Corbière 7- Nadine Gironcel Damour 8- Frédéric Maillot 9- Jean-Bernard Maratchia 10- Lorraine Nativel 11- Pascal Plante 12- Axel Vienne
Sidelec	2 représentants : 1- André Duprey 2- Pierrot Cantina
CIVIS	2 représentants : 1- Jacques Techer 2- Eric Ferrère
Commune de Saint-Paul	1 représentant : 1- Michel Clemente
CIREST – Assemblée spéciale	1 représentant : 1- Bruno Robert
18 membres	

22 membres des petits actionnaires sont représentés au sein d'une

ID : 974-249740101-20231205-2023_134_CC_33-DE

Collectivités	Représentants
Commune de l'Entre-Deux	1 représentant : 1- Jean Daniel AMONY
Conseil Départemental	1 représentant : 1- Jean-François PAYET
CIREST	1 représentant : Président de l'Assemblée spéciale 1- Bruno ROBERT
Commune de Bras Panon	1 représentant : 1- Eric ROUGET
Commune de l'Etang-Salé	1 représentant : 1- Mathieu HOARAU
Commune de Saint-Pierre	1 représentant : 1- Pascal BASSE
Commune de Saint-André	1 représentant : 1- Adélaïde CERVEAUX
Commune de Sainte-Marie	1 représentant : 1- Sylvie BILLAUD
Commune de la Plaine des Palmistes	1 représentant : 1- Joan DORO
Commune de La Possession	1 représentant : 1- Armand VIENNE
Cinor	1 représentant : 1- Johanna COUTANDY
Commune de Cilaos	1 représentant : 1- Klébert GONTHIER
Commune de Trois Bassins	1 représentant : 1- Fabien AURE
Commune de Saint-Philippe	1 représentant : 1- Pascal Willy BOYER
Parc Routier de La Réunion	1 représentant : 1- Fabrice HOARAU
Commune de Sainte-Suzanne	1 représentant : 1- Laurent DALLEAU
Commune de Salazie	1 représentant : 1- Vincent ELISABETH
Commune du Tampon	1 représentant : 1- Eric AH-HOT
GIP PPIEBR	1 représentant : 1- En attente de désignation
Commune de Saint-Louis	1 représentant : 1- Corinne ROCHEFEUILLE
Commune de Sainte-Rose	1 représentant : 1- Jean Yves Jimmy PERIBE
TCO	1 représentant : 1- Yann CRIGHTON
22 membres	

4) FONCTIONNEMENT DES ORGANES SOCIAUX

Décisions marquantes prises lors des assemblées spéciales et conseil d'administration en 2022 :

ASSEMBLEE SPECIALE	CONSEIL D'ADMINISTRATION
25/04/22 1- Procès-verbaux des réunions du 21/09/21 2- Nomination de la Direction Générale 3- Mise à jour des règlements intérieurs des Assemblées spéciales et Conseil d'Administration	25/04/22 4- Procès-verbaux des réunions du 21/09/21 5- Nomination de la Direction Générale 6- Mise à jour des règlements intérieurs des Assemblées spéciales et Conseil d'Administration
25/05/22 1- Procès-verbaux des réunions du 25/04/22 2- Approbation des comptes 3- Répartition des compétences entre la direction générale et le Conseil d'administration 4- Informations sur l'attribution des marchés 5- Informations régulières aux actionnaires	25/05/22 (CARENCE) – REPORTE au 07/06/22 1- Procès-verbaux des réunions du 25/04/22 2- Approbation des comptes 3- Répartition des compétences entre la direction générale et le Conseil d'administration 4- Informations sur l'attribution des marchés 5- Informations régulières aux actionnaires
15/11/22 1- Procès-verbaux des réunions du 25 mai et 07 juin 2022 2- Point d'avancement technique 3- Atterrissage prévisionnel sur les comptes au 31/12/22 4- Informations régulières aux actionnaires 5- Informations sur les actions de réorganisation	15/11/22 1- Procès-verbaux des réunions du 25 mai et 07 juin 2022 2- Point d'avancement technique 3- Atterrissage prévisionnel sur les comptes au 31/12/22 4- Informations régulières aux actionnaires 5- Informations sur les actions de réorganisation

Décisions marquantes prises lors des assemblées générales ordinaires et assemblées générales extraordinaires en 2022 :

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE	ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
29/06/22 1- Approbation des comptes annuels – exercice 2021 2- Mise à jour des informations Kbis et administrateurs 3- Indemnisation des représentants des actionnaires siégeant aux assemblée spéciale et conseil d'administration	

- Le taux moyen de présence des membres aux réunions du Conseil d'administration ayant effectivement eu lieu en 2022 est de 48,61% (52,71% en 2021).
- Le taux moyen de présence des membres aux réunions de l'assemblée spéciale ayant effectivement eu lieu en 2022 est de 43,94% (41% en 2021).
- Le taux moyen de participation du mandataire du TCO à l'assemblée spéciale est de 33% et de 100% à l'assemblée générale ordinaire.
- Un avis favorable des membres de l'assemblée spéciale a été donné pour chacune des décisions prises par le conseil d'administration.

5) BILAN-EVOLUTION DES ACTIONS DE LA SOCIETE EN 2022



Depuis la création de la société (2nd semestre 2013), la SPL HORIZON REUNION a vu son volume d'affaires progresser au fil des exercices : la progression est de **+23%** entre 2018 et 2022. L'actionnaire majoritaire, la Région Réunion, reste le principal apporteur d'affaires.

Entre 2021 et 2022, le niveau des commandes voit son volume augmenter de **+5%** en raison principalement des points suivants :

- La hausse des commandes de la Région (+6,5%) qui s'explique par :
 - o La hausse du nombre de demandes instruites dans le cadre du dispositif Chèque Photovoltaïque (+69%) ;
 - o Les actions menées dans le cadre du Développement des filières Biomasse (+25%) ;
 - o La hausse de la rémunération allouée pour la maintenance et l'exploitation de la centrale de bras des Lianes (+106 K€) afin de réaliser des travaux de sécurisation ;
 - o Les nouvelles actions dans le cadre du Plan Solaire régional (+130 K€), du Plan Hydrogène (+30 K€), de l'outil ECORUN – outil de suivi de la consommation électrique des particuliers (+35 K€) ;
 - o Les missions Gouvernance 2021 et 2022 (+155 K€) ;
 - o Qui compensent la diminution du nombre de diagnostics Slime (5000 diagnostics en 2022 contre 5374 en 2021 (-7%).
- Le CPI AMO Technique pour la réalisation du schéma directeur pour les infrastructures de recharge de véhicules électriques à la Réunion, signé avec le Sidelec pour 31 K€ ;
- L'état des lieux sur les conditions thermiques au sein de 13 écoles des hauts de St Paul pour 57 K€ ;
- Le CPI AMO technique de la CINOR pour la réalisation d'une étude de potentiel en énergies renouvelables pour 36 K€ ;
- Le CPI AMO Valorisation photovoltaïque du patrimoine de la commune de la Possession pour 33 K€ ;
- La Réalisation du Bilan Carbone Patrimoine et Compétences de la CIVIS pour 22 K€.

5) RESULTATS FINANCIERS DE LA SPL Horizon Réunion EN 2022

	2019	2020	2021	2022
Capital social	3 739 167	3 739 167	993 967	993 967
Capitaux propres	786 892	993 967	1 112 332	1 553 988
Résultat d'exploitation	349 085	278 407	142 761	581 342
Résultat financier	301 112	223 192	135 391	573 430
Résultat exceptionnel	38 732	-24 867	-17 025	-13 408
Résultat net	346 095	207 075	118 365	560 022
Effectif ETP		49,27	50,86	53,36

Capitaux propres :

Compte tenu des difficultés rencontrées sur les premiers exercices d'activité, la société a disposé, jusqu'en 2021, de capitaux propres inférieurs à la moitié de son capital social.

L'augmentation de capital intervenue en 2016 et les résultats en progression ont permis de remonter les fonds propres à un niveau positif, mais restant inférieur au seuil de 50% du capital social.

Une procédure de réduction de capital a été initiée au cours de l'année 2020, sur proposition du Conseil d'administration du 10 août 2020, afin de se conformer à la législation en vigueur (article L.225-248 du Code de commerce).

Une Assemblée générale extraordinaire a statué le 30/06/2021 sur la réduction de capital motivée par les pertes : au terme de la procédure, le capital social s'établit à 993 967 €. La valeur nominale des actions est passée de 100 € à 26,58235 €.

Les déficits antérieurs sont en diminution constante grâce aux résultats nets positifs générés à compter de l'exercice 2017.

- Le chiffre d'affaires issu des prestations de service progresse de + 8% entre 2018 et 2022, compte tenu de l'évolution du volume de commandes sur les 5 dernières années d'activité.
- Le montant des subventions d'exploitation s'établit à 497 K€ en 2022, principalement en raison des actions ARTMURE (242 K€) et OMBREE (137 K€). La SPL a également bénéficié de l'Aide Unique à l'Embauche pour les contrats pro (50 K€), ainsi que d'une aide Transition Pro pour un salarié en congé formation (21 K€).
- La part des frais généraux (autres achats et charges externes) sont maîtrisés, passant de 22,2% en 2021 à 21,3% en 2022.
- Au niveau des salaires, la baisse de -2,1% sur l'année 2022 résulte des mouvements de personnel.

6) EVOLUTIONS ET PERSPECTIVES

Les hypothèses de budget pour l'exercice 2023 sont basées sur l'enveloppe de commandes à la date du rapport de gestion, et sur les pourcentages d'avancement estimés par les chefs de service. Le budget synthétique est présenté comme suit :

En Euros	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	Evol % 2023/2022	Evol % 2022/2021	Evol % 2021/2020	Evol % 2020/2019
Chiffre d'affaires CPI	5 160 657	5 017 249	4 689 334	4 645 177	2,9%	7,0%	1%	-3%
Chiffre d'affaires Subventions	272 082	426 509	305 762	404 545	-36%	39%	-24%	77%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	5 432 739	5 443 758	4 995 096	5 049 722	0%	9%	-1%	1%
Autres produits & subv° contrats aidés	0	71 093	60 000	0	-100%	18%		-100%
SALAIRES	2 622 621	2 493 581	2 545 994	2 396 525	5%	-2%	6%	1%
CHARGES SOCIALES	1 032 350	971 638	1 048 201	973 735	6%	-7%	8%	6%
Achats	210 217	222 085	92 705	87 950	-5%	140%	5%	3%
Services Extérieurs	721 082	802 170	777 185	809 865	-10%	3%	-4%	5%
Autres charges externes	455 155	310 201	320 048	368 196	47%	-3%	-13%	1%
Impôts & Taxes	176 246	133 834	128 201	135 044	32%	4%	-5%	-19%
RESULTAT D'EXPLOITATION	215 068	581 342	142 760	278 407	-63%	307%	-49%	-20%
Résultat financier	-8 700	-7 912	-7 370	-55 214	10%	7%	-87%	15%
Résultat exceptionnel	55 000	-13 408	-17 025	-24 867	-510%	-21%	-32%	-164%
Crédit d'impôt		0	0	-8 750			-100%	40%
RESULTAT NET	261 368	560 022	118 365	207 075	-53%	373%	-43%	-40%

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Chiffre d'affaires : l'avancement a été évalué contrat par contrat par les chefs de service, en tenant compte d'un coefficient d'incertitude ;
- La hausse des charges de personnel tient compte des embauches prévisionnelles connues et des reconductions de CDD identifiées à la date du rapport de gestion ;
- Un budget de 70 K€ de dépenses de formation est prévu au budget ;
- Les autres charges externes restent stables ;
- Les charges fixes de loyer resteront stables pour l'année 2023 dans la mesure où les économies réalisées sur les loyers (100k€) sont compensées par les travaux d'aménagement effectués (100k€). Toutefois en 2024, le poste de loyer générera une économie annuelle d'environ 100k€/an.
- La flotte de véhicule est en cours de renouvellement en 2023, la flotte passe de 36 véhicules à 25 véhicules avec une diminution de la gamme et une standardisation des véhicules pour la structure. A titre d'exemplarité, 4 véhicules électriques sont mis à disposition de l'équipe de direction. La révision de ce poste génère une économie annuelle d'environ 90k€/an.
- Le résultat financier correspond principalement aux intérêts Dailly ;
- Au niveau du résultat exceptionnel, il s'agit du prix de revente de matériels et mobilier (suite au déménagement sur 1 seul plateau à Piton St Leu) pour 5 K€, et du remboursement des kilomètres non réalisés sur les précédents marchés de LLD clôturés sur 2023 pour 50 K€ (loi de roulage prévue au contrat supérieure aux kilomètres réellement effectués).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Oùï l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- PRENDRE ACTE du rapport 2022 présenté par le représentant du TCO au sein du Conseil d'Administration de la SPL HORIZON REUNION.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président